

M 519 A – 14.09

Motion du Conseil municipal de Vernier

relative à l'objet suivant

VERNIER À L'AVANT-GARDE : APRÈS LES LUDOTHÈQUES, UN PAS DE PLUS EN DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC LA CRÉATION D'UN SERVICE DE LOCATION D'ACCESSOIRES POUR BÉBÉS ET ENFANTS EN BAS ÂGE (0-4 ANS)

Le Conseil municipal,

invite le Conseil administratif

à étudier la possibilité pour Vernier d'être la commune pilote pour ce projet et à faire rapport au Conseil municipal.